

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3566**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique option chef de projet mécatronique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Rennes I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel anime une équipe pluridisciplinaire et conduit un projet industriel en tenant compte des dimensions économiques. Il étudie la faisabilité du projet et constitue des dossiers techniques puis participe à l'élaboration du cahier des charges. Il monte des bancs d'essais et de mesures à partir de plans ou de schémas. Il effectue ensuite le réglage des machines. Il utilise des logiciels de gestion de production pour vérifier le fonctionnement des équipements automatisés. Il veille au respect des règles de sécurité et des différentes normes. Au niveau du contrôle-qualité, il détecte les anomalies et analyse les situations critiques. Il établit alors le diagnostic afin de remédier aux problèmes constatés. Il dispense, par ailleurs, une assistance technique auprès des opérateurs (formations, conseils...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chef de projet mécatronique travaille dans différents domaines industriels (l'automobile, l'aéronautique, la mécanique ferroviaire, la construction navale ou encore les technologies pour la santé...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H2501 : Encadrement de production de matériel électrique et électronique

H2502 : Management et ingénierie de production

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissance de l'entreprise : Les grandes fonctions de l'entreprise, comptabilité d'entreprise, droit appliqué à l'entreprise, création d'entreprise ; législation du travail ; l'entreprise européenne
- Communiquer en langue anglaise : Vocabulaire, compréhension, rédaction de documents professionnels ; communication en entreprise, mise en situation
- Communiquer et convaincre : Travail de la prise de note, utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, conduite de réunion et animation de groupe ; connaissance de soi
- Génie électrique et informatique industrielle : Informatique industrielle, automates industriels, électronique de puissance, électrotechnique, technique de contrôle/commande
- Génie mécanique et productique: Conception-fabrication assistées par ordinateur, résistance des matériaux, science des matériaux, dimensionnement des structures, hydraulique, gestion de production, qualité
- Conception mécanique intégrée : Technologie de fabrication (prototypage rapide, électroérosion, métaux en feuilles) microtechniques, intégration de modules, métrologie
- Contrôle industriel : Capteurs intelligents, principaux bus, concepts de temps réels, notions de capteurs intégrés, utilisation et administration d'un réseau.
- Commande des systèmes industriels : Robotique, vision ; étude de projets de mécatronique ; habilitation électrique

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :